

Société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 1 000 euros

Siège social :

Bâtiment la ReINETTE
67, Montée de Saint Menet
13011 MARSEILLE

RCS MARSEILLE 521 285 692

**BILAN
COMPTE DE RESULTAT
ANNEXES**

EXERCICE CLOS LE 31.03.2025

Certifié conforme,

La Présidente

A large, stylized handwritten signature in blue ink, consisting of several overlapping loops and lines, positioned below the text 'La Présidente'.

Bilan Actif

Etat exprimé en euros

		31/03/2025			31/03/2024
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires				
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains	345 420		345 420	345 420
	Constructions	2 265 447	1 362 062	903 384	1 001 430
	Installations techniques,mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles	359 466	136 911	222 555	236 983
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières					
TOTAL (II)		2 970 333	1 498 973	1 471 360	1 583 833
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
CREANCES (3)					
Créances clients et comptes rattachés	233 718	194 765	38 953	13 843	
Autres créances	80 018		80 018	96 042	
Capital souscrit appelé, non versé					
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT					
DISPONIBILITES	466 148		466 148	1 015 908	
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	5 358		5 358	5 914
	TOTAL (III)	785 242	194 765	590 477	1 131 707
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
Primes de remboursement des obligations (V)					
Ecart de conversion actif (VI)					
TOTAL ACTIF (I à VI)		3 755 575	1 693 738	2 061 836	2 715 539

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

(3) dont créances à plus d'un an

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

31/03/2025

31/03/2024

		31/03/2025	31/03/2024
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	1 000	1 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
	Ecarts de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	100	100
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau	(151 712)	(180 827)
	Résultat de l'exercice	(159 112)	29 116
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
	Total des capitaux propres	(309 724)	(150 612)
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques	26 904	26 904
	Provisions pour charges		
	Total des provisions	26 904	26 904
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	680 886	972 874
	Emprunts et dettes financières divers (3)	1 382 726	1 611 780
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	184 746	184 746
	Dettes fiscales et sociales	58 188	49 475
	DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	4 029	3 673	
Produits constatés d'avance (1)	34 081	16 700	
	Total des dettes	2 344 656	2 839 247
	Ecarts de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	2 061 836	2 715 539
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	(159 112,23)	29 115,59
(1)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	1 963 309	2 160 224
(2)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		
(3)	Dont emprunts participatifs		

Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en euros

31/03/2025

31/03/2024

		France	Exportation	12 mois	15 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises				
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)	252 523		252 523	314 886
	Montant net du chiffre d'affaires	252 523		252 523	314 886
	Production stockée Production immobilisée Subventions d'exploitation Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges Autres produits				1 493 1
	Total des produits d'exploitation (1)			252 523	316 381
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises Variation de stock				
	Achats de matières et autres approvisionnements Variation de stock				
	Autres achats et charges externes			57 014	139 420
	Impôts, taxes et versements assimilés Salaires et traitements Charges sociales du personnel Cotisations personnelles de l'exploitant			931	28 595
	Dotations aux amortissements : - sur immobilisations - charges d'exploitation à répartir			122 711	156 259
	Dotations aux dépréciations : - sur immobilisations - sur actif circulant			125 550	69 215
	Dotations aux provisions				
	Autres charges			36	1
	Total des charges d'exploitation (2)			306 242	393 490
	RESULTAT D'EXPLOITATION			(53 719)	(77 110)

Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en euros

31/03/2025

31/03/2024

RESULTAT D'EXPLOITATION		(53 719)	(77 110)
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3) D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3) Autres intérêts et produits assimilés (3) Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des produits financiers		
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions Intérêts et charges assimilées (4) Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	90 163	139 073
	Total des charges financières	90 163	139 073
RESULTAT FINANCIER		(90 163)	(139 073)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		(143 882)	(216 183)
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		18 953 435 000
	Total des produits exceptionnels		453 953
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	15 230	11 100 192 337
	Total des charges exceptionnelles	15 230	203 437
RESULTAT EXCEPTIONNEL		(15 230)	250 516
PARTICIPATION DES SALARIES IMPOTS SUR LES BENEFICES			5 217
TOTAL DES PRODUITS		252 523	770 334
TOTAL DES CHARGES		411 636	741 218
RESULTAT DE L'EXERCICE		(159 112)	29 116

- (1) dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs
(3) dont produits concernant les entreprises liées
(4) dont intérêts concernant les entreprises liées

Société par actions simplifiée au capital de 1 000 euros
Siège social : Bâtiment la ReINETTE - 67, Montée de Saint Menet
13011 MARSEILLE
RCS MARSEILLE 521 285 692

**PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE
DU 16 SEPTEMBRE 2025**

L'an deux-mille vingt-cinq,
Le 30 septembre,
A dix heures,

La société MAN 5 ALL, société à responsabilité limitée au capital de 4 390 000 euros, ayant son siège social 346 route de Sisteron, 13100 AIX EN PROVENCE, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés d'AIX EN PROVENCE sous le numéro 504 066 010,

Représentée par son gérant, Monsieur Christophe MANSINCAL,

Associée unique et Présidente de la société 13/13,

A préalablement exposé ce qui suit :

En sa qualité de Présidente de la Société, la société MAN 5 ALL a établi et arrêté les comptes annuels de l'exercice clos le 31 mars 2025 et a également établi le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice écoulé.

A pris les décisions suivantes :

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 mars 2025,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Non reconstitution des capitaux propres,
- Conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce,
- Procuration pour accomplir les formalités.

PREMIERE DÉCISION

L'Associée unique, sur la base de son rapport de gestion, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 mars 2025.

L'Associée unique prend acte, conformément à l'article 223 quater du Code général des impôts, qu'au cours de l'exercice écoulé aucune somme n'a été enregistrée au titre des dépenses ou charges non déductibles fiscalement visées à l'article 39.4 du Code général des impôts.

DEUXIEME DÉCISION

L'Associée unique décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 mars 2025 159 112 euros de la manière suivante :

Perte de l'exercice

159 112 euros

En totalité au compte « Report à nouveau ».

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du code général des impôts, l'Associée unique prend acte que les distributions de dividende suivantes ont eu lieu au cours des trois derniers exercices clos :

- Exercice clos le 31 mars 2024 : néant.
- Exercice clos le 31 décembre 2022 : néant.
- Exercice clos le 31 décembre 2021 : Distribution de dividendes de 533 113 euros, en totalité non éligible à l'abattement de 40%.

TROISIEME DECISION

L'Associée unique constate que les résultats de l'exercice ne permettent pas de reconstituer les capitaux propres de la Société, lesquels demeurent en conséquence inférieurs à la moitié du capital social.

QUATRIEME DÉCISION

Conformément aux dispositions de l'article L. 227-10 du Code de commerce, les conventions intervenues au cours de l'exercice écoulé seront mentionnées sur le registre des décisions.

CINQUIEME DECISION

L'Associée unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, l'associée unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

La Présidente,
MAN 5 ALL
Christophe MANSINCAI



Société par actions simplifiée au capital de 1 000 euros
Siège social : Bâtiment la Reinette - 67, Montée de Saint Menet
13011 MARSEILLE
RCS MARSEILLE 521 285 692

**PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE
DU 16 SEPTEMBRE 2025**

**DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
de l'exercice clos le 31 mars 2025**

DEUXIEME DÉCISION

L'Associée unique décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 mars 2025 159 112 euros de la manière suivante :

Perte de l'exercice **159 112 euros**

En totalité au compte « Report à nouveau ».

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du code général des impôts, l'Associée unique prend acte que les distributions de dividende suivantes ont eu lieu au cours des trois derniers exercices clos :

- Exercice clos le 31 décembre 2023 : néant.
- Exercice clos le 31 décembre 2022 : néant.
- Exercice clos le 31 décembre 2021 : Distribution de dividendes de 533 113 euros, en totalité non éligible à l'abattement de 40%.

Certifié conforme
La Présidente
MAN 5 ALL
Christophe MANSINCAL

